réalisations ENTRELACS

Plan de masse : positionnement des éléments de programme :

- Volume A1 : 2 maisons jumelées intergénérationnelles, locatives social
- Volume A2 : 2 maisons jumelées intergénérationnelles, accession à la propriété
- Volumes MI : 2 maisons individuelles
- Volume B : 2 logements superposés personnes âgées ou personnes à mobilité réduite
- Volumes C : 3 x 2 maisons jumelées accession à la propriété
- Volume D : équipement public + 3 logements locatifs sociaux

ALBENS

Le four de Braille *a été reconstruit à partir de pierres d'un ancien four qui avait été déconstruit. Ces pierres avaient fait l'objet d'un classement et repérage pour permettre la reconstruction à l'identique du four.*

▶ ENTRELACS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour faire face aux incivilités routières, la police municipale d'Entrelacs en lien avec celle de Grésy-sur-Aix et la gendarmerie nationale, renforcent les contrôles radars sur l'ensemble du territoire de la commune. Derrière un volant, il importe de rester attentif aux autres pour se protéger mutuellement.

ÉPERSY

La Commune a retenu lors de son Conseil Municipal du 29 juin l'opérateur SAVOISIENNE HABITAT qui **réalisera 17 logements** *sur l'opération d'aménagement programmée de la Vie du Cher, ainsi qu'un local destiné à recevoir un* **multi-accueil (crèche).** *En effet le secteur est de la Commune ne bénéficie pas de dispositif public d'accueil pour la petite enfance. Fin octobre, devrait être déposé un permis de construire. La réalisation de cet important chantier de construction démarrera fin d'année 2021/début 2022 pour une livraison préviosionnelle au premier semestre 2023.*
C'est environ 18 places de crèche qui seront créées à cette occasion et les logements construits permettront de l'accession et de la location. La typologie des logements permettra de répondre à des besoins de jeunes couples avec enfants mais également d'accueillir nos ainés qui souhaiteraient s'installer dans des appartements parfois plus adaptés. Il existera également des maisons qui permettront une cohabitation intergénérationnelle.

ALBENS

*Les travaux d'***aménagement d'un parking et cheminement piéton au secteur** *« Les Coutres» ont démarré, il s'agit de la réalisation d'un parking pour voitures, d'un cheminement piéton entre le parking et le collège Jacques Prévert et la création d'un plateau surélevé sur la départementale. La réalisation d'une gare routière (12 bus) destinée principalement au transport scolaire sur ce même projet est quant à lui financé par la Communauté d'Agglomération Grand-Lac. La fin des travaux, hors intempéries, est prévue en janvier 2021.*

CESSENS

Cet été un défi de taille a été relevé, pour **créer un préau** *pour l'école, agrandir l'espace cantine, créer un sanitaire accessible PMR et de nouveaux rangements, dans un planning imposé par les rythmes scolaires et la rentrée de septembre.*

ALBENS

*Les travaux d'***extension des vestiaires du terrain de football** *sont terminés ils permettent l'accueil correct de l'équipe féminine et l'amélioration globale des sanitaires et espaces collectifs.*

ST GERMAIN-LA-CHAMBOTTE

Installation de nouveaux jeux, *à destination (ou pour le bonheur) des enfants de 3 à 6 ans et de leurs parents !*

ALBENS

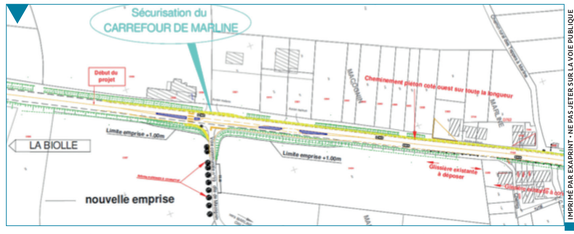

Les travaux de sécurisation du carrefour à l'intersection de la route des Grands Chênes et de la RD 1201 au niveau de Marline *vont débuter très prochainement. Ce projet est mené par le Conseil Départemental et cofinancé par le Département et la Commune.*

IMPRIMÉ PAR EXAPRINT - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

pratique ENTRELACS

LES HORAIRES DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

ALBENS	CESSENS	ÉPERSY	MOGNARD	ST-GIROD	ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
SERVICE ACCUEIL RELATION CITOYEN LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI 9H- 12H/13H30-17H30 JEUDI : 9H-12H/13H30-19H *SERVICE URBANISME* LUNDI, MARDI ET VENDREDI 9H-12H MERCREDI ET JEUDI 9H-12H/13H30-17H30	LUNDI 15H-18H30 SAMEDI 8H30-11H30	JEUDI 8H15-12H45	MARDI 13H30-18H30	JEUDI 13H30-18H30	MARDI 13H-18H

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

MARDI : 15H-18H30
MERCREDI : 9H30-12H30 / 15H-18H30
JEUDI : 15H-19H
VENDREDI : 9H30-12H30 / 15H-19H
SAMEDI : 9H30-12H30

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

HORAIRE ÉTÉ DU 01/04 AU 31/10
DU LUNDI AU DIMANCHE : 9H-12H ET SAMEDI : 9H-12H / 14H-18H

HORAIRE HIVER DU 01/11 AU 31/03
DU LUNDI AU DIMANCHE : 9H-12H
SAMEDI : 9H-12H / 14H-17H ET DIMANCHE : 9H-12H

Le prochain *ENTRELACS INFOS* paraitra en décembre et s'attachera à développer des informations pratiques sur l'offre de services pour les habitants d'Entrelacs.

À partir de début 2021, votre *ENTRELACS INFOS* sera publié en version numérique, aussi nous vous invitons à communiquer votre adresse mail sur le site **entrelacs-savoie.fr** *"S'inscrire à la newsletter"* en bas de la fenêtre d'accueil, afin de recevoir une notification lors de sa parution.

Des exemplaires papiers seront bien sûr disponibles en mairies déléguées pour ceux qui ne seraient pas équipés d'internet.

RETROUVEZ AUSSI TOUTES LES ACTUALITÉS SUR LA PAGE FACEBOOK *COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS*

droit d'expression ENTRELACS

ENTRELACS AUTREMENT

Entrelacs Autrement remercie les électeurs qui nous ont soutenus mais regrette ne pas avoir eu plus de représentants au sein du nouveau conseil. Les projets arrêtés lors du précédent mandat ont été réalisés: remplacement chaudière à l'école des Allobroges, création du parking bus pour les collégiens route de Rumilly, préau / aménagements école et salle des fêtes de Cessens, aire de jeux Saint-Germain, validation du projet de future crèche Epersy, vestiaire féminin au terrain de foot... Nous avons obtenu un seul siège par commission. Nous voulons répondre présents à chaque convocation mais déplorons l'absence d'autorisation de mise en place de suppléants. Malgré cette période compliquée, qui ne doit pas être un prétexte pour abandonner certaines traditions de notre commune, nous restons à l'écoute du milieu associatif, du monde économique, agricole et de tous les Entrelaciens, via entrelacsautrement@gmail.com ou sur notre page FB .

Vos représentants: Christian ANDRÉ, Laurence DAGAND, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT

NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

Contribuer et veiller à ce que toutes décisions municipales soient prises dans l'intérêt d'Entrelacs et de ses habitants est notre motivation. Notre action en commissions et au conseil en résulte. Mais cela ne doit pas se faire sans vous. Un lien fort entre nous est essentiel : être disponible, vous tenir informés et faire remonter vos besoins. Ensemble agissons pour notre commune et pour un cadre de vie agréable. «Nous sommes tous Entrelacs» est présent sur Facebook.

Vos représentants: Sébastien Pignier-Tracol, Alexandra Roman

COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS
CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS
Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77
Email : mairie@entrelacs-savoie.fr • www.entrelacs-savoie.fr

ENTRELACS infos N°1 OCT. 2020
ALBENS | CESSENS | ÉPERSY | MOGNARD | ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE | ST-GIROD

Édito

DE **JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,** MAIRE D'ENTRELACS

CHER(E)S ENTRELACIENNES, ENTRELACIENS,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous.

Depuis près de six mois, le contexte sanitaire dont vous connaissez la nature a bouleversé nos habitudes. Nous avons dû patienter plusieurs semaines avant de pouvoir mettre en place le conseil municipal, mais dès mon élection, j'ai travaillé en étroite collaboration avec mon prédécesseur, Bernard Marin, afin que cette installation soit immédiatement efficace et pérenne.

Je remercie à ce titre tous les élus et le personnel communal pour le travail accompli. Ils se sont tous beaucoup investis pendant cette période.

Dans chaque commune déléguée, le ou la maire a instauré une assemblée d'une dizaine de personnes chargée de consulter les habitants et de transmettre à la municipalité leurs avis et leurs idées. Ces assemblées communales sont de véritables relais de citoyenneté.

La rentrée scolaire de septembre a marqué un tournant pour tous les écoliers et collégiens.
Ils ont dû s'accommoder des gestes barrières et des distances de sécurité dans un environnement normalement propice à l'échange et aux promiscuités.
Je leur souhaite cependant une belle année, pleine d'apprentissage et de réussite.

Toute l'équipe municipale, les adjoints et moi-même sommes à votre écoute. Portés par la confiance que vous nous avez témoigné, nous sommes prêts à mettre en oeuvre nos projets.

LE MOT DES **MAIRES DÉLÉGUÉS**

Le ou la maire délégué.e a pour fonction de veiller à ce que l'esprit de village perdure dans sa commune déléguée, à l'intérieur de la commune nouvelle. Tout en étant un ou une élu.e d'Entrelacs, il ou elle se doit d'être à l'écoute des habitants, sur le terrain, proche d'eux, de leurs attentes et de leurs préoccupations.
C'est dans ce but qu'ont été créées les Assemblées Communales qui sont des moyens de garder ce lien fort avec les habitants, car c'est un lieu d'échanges entre les élu.e.s et les membres de l'AC, qui représentent les autres habitants.

LES IDÉES y sont partagées, discutées, notamment sur le devenir du village (constructions de logements, effectifs à l'école, déplacements doux, commerces…).

LA PERMANENCE du ou de la maire délégué.e, ainsi que sa participation aux événements qui se passent dans son village, sont aussi des moyens de garder un lien bien vivant avec la population.

Le ou la maire délégué.e a par ailleurs pour mission, avec les autres élu.e.s de sa commune déléguée, **DE VEILLER, SUR LE TERRAIN,** à ce que les habitants se sentent bien dans leur village. Il ou elle porte une attention particulière à la qualité des services qui leur sont offerts : école ; garderie périscolaire ; éventuellement crèche ; mairie déléguée ; entretien des chemins, des espaces publics et des bâtiments communaux… Il ou elle se préoccupe des questions de sécurité au sein du village, comme celles liées à la vitesse dans la traversée des bourgs.

Enfin, à travers **SES AUTRES MISSIONS** d'élu.e d'Entrelacs, comme adjoint.e ou conseiller.ère délégué.e, le ou la maire délégué.e doit avoir la vision globale de la commune nouvelle, de ses enjeux et projets. Il ou elle pourra ainsi les défendre au sein de la communauté d'agglomérations, Grand Lac.

Claire COCHET, Françoise BAIZET-BOYRIES, Ludovic BUSSARD, Christophe DERIPPE, Serge GIRARD et Yues GRANGE.

les élus ENTRELACS

Jean-François BRAISSAND
Maire d'Entrelacs

Claire COCHET
1re Adjointe
Maire déléguée d'Albens

Jean-Jacques BUGNARD
2e Adjoint

Gaëlle GERBELOT
3e Adjointe

Christophe DERIPPE
4e Adjoint
Maire délégué d'Épersy

Françoise BAIZET-BOYRIES
5e Adjointe
Maire déléguée de St-Germain-la-Chambotte

Yues GRANGE
6e Adjoint
Maire délégué de Cessens

Gaëlle JANIN-CHEMINOT
7e Adjoint

André VERDU
8e Adjoint

Ludovic BUSSARD
Conseiller délégué
Maire délégué de St-Girod

Serge GIRARD
Conseiller délégué
Maire délégué de Mognard

Elise DUSART-LASSÉE
Conseillère déléguée

Stéphane BERTHET
Conseiller délégué

Laurence DUPESSEY
Conseillère déléguée

Gérard GROS-JEAN
Conseiller délégué

Frédéric PAGET
Conseiller délégué

Monique BIENFAIT

Jean-Marc GUIGUE

Karine MAISNIER-PATIN

Gérard LÉGER

Michelle MESSAGEOT

Pierre BERLOZ

Evelyne VITTET

Pascale ROUSSEAU

François CALLENDRET

Coralie REYNAUD

Myriam FORRAT

Christian ANDRÉ

Séverine DEJEUX

Frédéric TOUSSAINT

Laurence DAGAND

Sébastien PIGNIER-TRACOL

Alexandra ROMAN

les commissions ENTRELACS

COMMISSION TRAVAUX & PATRIMOINE

André VERDU (Président)
Pierre BERLIOZ (Conseiller délégué)
Gérard LÉGER (Conseiller délégué)

Françoise BAIZET-BOYRIES
François CALLENDRET
Serge GIRARD
Yues GRANGE
Alexandra ROMAN
Frédéric TOUSSAINT

COMMISSION URBANISME, GESTION FONCIÈRE & DOMANIALE (FORÊT COMMUNALE) & AGRICULTURE

Yues GRANGE (Président)
Serge GIRARD (Conseiller délégué)

Christian ANDRÉ
Françoise BAIZET-BOYRIES
Jean-Jacques BUGNARD
Ludovic BUSSARD
Claire COCHET
Jean-Marc GUIGUE
Gérard LÉGER
Frédéric PAGET
Alexandra ROMAN
André VERDU

COMMISSION FINANCES

Jean-François BRAISSAND (Président)

Françoise BAIZET-BOYRIES
Jean-Jacques BUGNARD
Ludovic BUSSARD
Claire COCHET
Christophe DERIPPE
Laurence DAGAND
Laurence DUPESSEY
Gaëlle GERBELOT
Serge GIRARD
Yues GRANGE
Gaëlle JANIN-CHEMINOT
Alexandra ROMAN
André VERDU

COMMISSION LIEN SOCIAL

Claire COCHET (Présidente)

Stéphane BERTHET
Ludovic BUSSARD
Séverine DEJEUX
Gérard GROS-JEAN
Gaëlle JANIN-CHEMINOT
Michelle MESSAGEOT
Pascale ROUSSEAU
Evelyne VITTET

COMMISSION COMMUNICATION

Claire COCHET (Présidente)
Elise DUSART-LASSÉE (Conseillère déléguée)

Christian ANDRÉ
Coralie REYNAUD
Sébastien PIGNIER-TRACOL

COMMISSION PETITE ENFANCE

Gaëlle JANIN-CHEMINOT (Présidente)
Laurence DUPESSEY (Conseillère déléguée)

Christian ANDRÉ
Ludovic BUSSARD
Christophe DERIPPE
Karine MAISNIER-PATIN
Myriam FORRAT
Michelle MESSAGEOT
Sébastien PIGNIER -TRACOL
Evelyne VITTET

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Christophe DERIPPE (Président)
Ludovic BUSSARD (Conseiller délégué)

Christian ANDRÉ
Elise DUSART-LASSÉE
Myriam FORRAT
Karine MAISNIER-PATIN
Sébastien PIGNIER -TRACOL
Evelyne VITTET

COMMISSION ENFANCE & JEUNESSE

Françoise BAIZET-BOYRIES (Présidente)
Frédéric PAGET (Conseiller délégué)

Christophe DERIPPE
Séverine DEJEUX
Myriam FORRAT
Jean-Marc GUIGUE
Karine MAISNIER-PATIN
Sébastien PIGNIER -TRACOL

COMMISSION CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Gaëlle GERBELOT (Présidente)
Gérard GROS-JEAN (Conseiller délégué)

Stéphane BERTHET
Monique BIENFAIT
Elise DUSART-LASSÉE
Jean-Marc GUIGUE
Michelle MESSAGEOT
Sébastien PIGNIER -TRACOL
Coralie REYNAUD
Frédéric TOUSSAINT

COMMISSION ANIMATION COMMUNALE

Jean-Jacques BUGNARD (Président)
Stéphane BERTHET (Conseiller délégué)

Monique BIENFAIT
François CALLENDRET
Séverine DEJEUX
Laurence DUPESSEY
Gaëlle GERBELOT
Serge GIRARD
Gaëlle JANIN-CHEMINOT
Gérard LÉGER